

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de GABIAN (Hérault) régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de la salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis - Maire

Présents : Messieurs BERTHOMIEU M. - BOUDET A. - DE BARROS C. - FOREZ D. - ISARN P. - LAVIT F.

Mesdames GALZY I. - GROUSSET E. - LABROUSSE M. - LOPEZ Ch. - PAILLES S. - ROUSSET A.

Absents : Monsieur SOULIE Ch.

Secrétaire de séance : Madame LOPEZ Ch.

83/2023 - Demandes de subvention - Rénovation et extension de la salle des Fêtes de GABIAN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le choix du réaménagement de la salle des Fête, à savoir sa rénovation et son extension.

Il explique au Conseil que les travaux et les frais d'honoraires de l'architecte s'élèvent à la somme de 639 342.38 € HT et qu'il y aurait lieu de l'autoriser, à cet effet à demander des aides financières auprès du Conseil Départemental, de l'État (FOND VERT) et Fonds Européens (FEDER-ATI).

Il propose le plan de financement suivant et demande au Conseil de bien vouloir son avis

	RECETTES	TAUX SUBVENTION
AUTOFINANCEMENT	127 868.48 €	20 %
CONSEIL DEPARTEMENTAL	191 802.71 €	30 %
FONDS VERT	76 573.60 €	12 %
FEDER ATI	243 097.59 €	38 %
TOTAL	639 342.38 €	100 %

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents

APPROUVE le plan de financement proposé,

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subvention telles qu'indiquées ci-dessus

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires se rapportant au dossier

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Maire - BOUTES Francis

